

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

---

Addis Ababa, ETHIOPIA P. O. Box 3243 Telephone: 011-551 7700 Fax: 011-551 7844

Website: [www.au.int](http://www.au.int)

---

SC17375 – 64/12/15

**CONSEIL EXÉCUTIF  
VINGT-NEUVIÈME SESSION ORDINAIRE  
10-15 JUILLET 2016  
Kigali (RWANDA)**

**EX.CL/982(XXIX)**  
Original : anglais

**CONCLUSION DE LA RETRAITE DU CONSEIL EXECUTIF  
TENUE LES 6 ET 7 MAI 2016 A NAIROBI, AU KENYA**

*Vous ne pouvez pas continuer à asservir un esprit qui se connaît,  
qui se valorise, qui se comprend. Wangari Maathai*

**DOCUMENT FINAL DE LA QUATRIEME RETRAITE MINISTERIELLE  
5-7 mai 2016, Nairobi (Kenya)**

**Introduction**

1. La première Retraite ministérielle du Conseil exécutif a convenu que le rêve d'une Afrique intégrée, en paix et prospère est réalisable à condition que nous construisons cet avenir, basé sur les mesures prises maintenant.

2. Les retraites successives du Conseil exécutif (tenues à Johannesburg en juin 2015 et à Mek'elle en janvier 2016) ont passé en revue l'évolution de la mise en œuvre de l'Agenda 2063, en se focalisant sur les interventions nécessaires pour accélérer la transformation aux niveaux continental, régional et national. Les retraites suivent de près les tendances, les menaces et les opportunités sur le continent et dans le monde, la mise en œuvre des projets phares et les priorités de l'Agenda 2063, abordent les questions institutionnelles telles que la rationalisation des activités de l'UA, le projet de restructuration, le financement de l'Union et l'intégration des questions qui auraient pu être négligées telles que la conservation de la faune sauvage et le tourisme.

3. La quatrième Retraite ministérielle du Conseil exécutif a eu lieu du 5 au 7 mai 2016 à Nairobi (Kenya), avec une représentation au niveau des ministres ou des vice-ministres des pays suivants:

Algérie, Angola, Bénin, Botswana, Burundi, Cameroun, Côte d'Ivoire, République démocratique du Congo, Congo, Djibouti, Guinée Equatoriale, Egypte, Ethiopie, Erythrée, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Kenya, Lesotho, Liberia, Libye, Maurice, Malawi, Mozambique, Namibie, Nigeria, Niger, Rwanda, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Afrique du Sud, Soudan du Sud, Soudan, Tanzanie, Togo, Zambie, et Zimbabwe, avec d'autres niveaux de représentation du Bénin, Burkina Faso, Erythrée, République arabe sahraouie démocratique, Tunisie, Ouganda.

Etaient également présents les secrétaires exécutifs du COMESA, de l'IGAD et de la SADC, avec des représentations de l'EAC, de la CEEAC et de la CEDEAO. La Commission économique pour l'Afrique a été représentée par son secrétaire exécutif et son adjoint; le Secrétaire exécutif de la Fondation africaine pour le renforcement des capacités y avait participé et la Banque africaine de développement a été représentée par son représentant régional en Afrique de l'Est.

4. La retraite de Nairobi a été organisée pour permettre des discussions approfondies sur le paradoxe de l'Afrique riche, des Africains pauvres, sur le changement des mentalités et d'autres questions pertinentes. Le programme de la retraite s'est donc penché sur le paradoxe africain, l'Agenda 2063 et l'indice de l'intégration africaine. Une réunion du deuxième Comité de suivi ministériel de Bahir Dar a été organisée dans la foulée de la retraite, présidée par le Ministre des Affaires étrangères de la Namibie dont un compte rendu a été fait à la retraite.

## **Le paradoxe africain: les aspirations de nos populations doivent nous guider**

5. La retraite de Nairobi a reconnu le paradoxe africain comme étant l'incohérence systématique entre un continent doté d'une population jeune et d'une urbanisation croissante et en plein essor, riche en ressources naturelles et d'une terre fertile et pourtant les pays qui constituent son territoire sont au nombre des pays les moins avancés dans le monde et ses populations parmi les plus démunies. Les richesses du continent comprennent les ressources renouvelables (eau, forêts, les océans, les faunes, la flore et divers écosystèmes) et des ressources non renouvelables (mines, gaz, charbon et pétrole), qui serviraient à bâtir la prospérité partagée et soutenue pour les générations actuelles et futures des Africains.

6. Le paradoxe d'aujourd'hui est enraciné dans la subjugation historique et l'exploitation de l'Afrique pour ses ressources humaines et naturelles par le canal de la traite négrière transatlantique et le colonialisme. La postindépendance, cette relation entre l'Afrique et le monde industrialisé, est maintenue à travers un réseau complexe et sophistiqué de prescriptions politiques; un système mondial préjudiciable de commerce, de capitaux et de puissance économique; et une relation avec les anciennes colonies qui garantit un flux sûr des matières premières et de capitaux y compris le capital humain formé et un continent fragmenté. Cet aspect a laissé l'Afrique politiquement et économiquement fragmentée et avec ses infrastructures, ses économies, ses services et ses compétences orientées vers sa fonction première en tant qu'exportatrice des matières premières et importatrice de produits finis.

7. La vision panafricaine d'une Afrique unie et intégrée, d'une renaissance africaine qui voit le continent et ses populations prendre encore une fois la place qui leur revient de droit parmi les grandes civilisations du monde, a été donc l'opposé direct, une antithèse de ce paradoxe. Il demeure donc le socle de notre vision pour l'avenir, tel que défini dans l'Agenda 2063, vers une Afrique intégrée, prospère, en paix et tirée par ses populations et qui joue un rôle dynamique dans le monde.

8. La retraite a examiné les manifestations contemporaines du paradoxe africain en notant ce qui suit:

- Les efforts du continent dès les années 1990, au moment où la guerre froide et l'apartheid en Namibie et en Afrique du Sud prenaient fin, pour reprendre le contrôle de sa destinée à la fin des conflits qui semblaient interminables, pour redéfinir ses relations avec le monde par le biais du NEPAD; un programme recentré sur le développement social et économique après les décennies fatales du développement des programmes d'ajustement structurel et mettant un terme aux cycles des dictatures militaires ou des coups d'état.
- La transformation de l'OUA en Union africaine, signe d'un engagement renouvelé au projet panafricain d'intégration, d'autodétermination, de solidarité et d'autonomie.
- Les manifestations de la mondialisation sous ses formes actuelles, y compris la révolution de l'information, de la technologie et des communications, la domination du capital financier, la croissance de

l'économie du savoir, le changement climatique et la décentralisation de la production. A cet égard, pendant que l'Afrique représente 15% de la population mondiale, elle ne détient que x% du PIB mondial.

- Les développements en Afrique avec une croissance soutenue de 5% au cours d'une décennie, les efforts pour accroître l'accès à l'éducation, la résolution des problèmes de la mortalité infantile et maternelle, ainsi que le VIH, la malaria et la tuberculose, et l'examen des retards en matière d'infrastructure et de ses centres urbains en plein essor.
- L'effort africain renouvelé pour changer la trajectoire du développement social et économique de l'Afrique, qui a commencé avec le programme du NEPAD, et d'autres cadres sectoriels continentaux adoptés par l'UA et culminant à l'Agenda 2063 comme étant le programme de transformation de 50 ans.

**9.** La Retraite de Nairobi note que nous sommes à un moment particulier du développement du continent et a souligné les indicateurs économiques importants qui suivent:

- La croissance soutenue de 5% au cours d'une décennie, retombée entre 3 et 4% environ au cours de la période 2015/2016 suite au cycle de la baisse des prix des denrées, et la sécheresse dans certaines régions. Au cours de cette période, l'Afrique a maintenu au moins quatre pays parmi les dix économies à croissance rapide dans le monde. Et pourtant, le taux de croissance sur le continent demeure en dessous du point tournant de 7%, nécessaire pour la transformation effective, comme c'est le cas avec le pays le plus proche de l'Afrique en termes de comparaison, l'Inde.
- Une classe moyenne et laborieuse en croissance, mais aux inégalités croissantes avec cinq pays africains qui sont parmi les plus inégalitaires dans le monde et nous sommes la seconde région la plus inégalitaire après l'Amérique latine.
- L'Afrique est le continent le moins endetté de la planète, avec une dette moyenne par rapport au ratio du PIB de 37%, qui s'est accrue de 2% au cours de la crise des denrées.
- La trajectoire de la croissance africaine va dans la bonne direction avec l'industrie qui contribue à une croissance de 18%, par rapport à 16% pour l'agriculture, 16% pour le transport et une augmentation de 14% pour les services.
- Les dépenses en infrastructures vont dans la bonne direction avec une augmentation des dépenses publiques supérieures aux dépenses générales, et juste supérieures à l'augmentation des trois dernières années passant de 50 milliards à 90 milliards de dollars par an.

- Les épargnes nationales demeurent faibles et en fait sont en baisse, se situant actuellement à 22% par rapport aux épargnes internes moyennes de 46% pour l'Asie orientale. L'Afrique fait état des plus faibles pressions fiscales dans le monde avec un niveau de fiscalité de 18%, par rapport aux taux de fiscalité moyens globaux de 35%. Il s'ensuit des institutions et des systèmes fiscaux inefficaces et faibles, la dépendance excessive des recettes douanières et une base fiscale sous-évaluée. Très peu de pays qui enregistrent des progrès se penchent sur ces problèmes<sup>1</sup> pouvant servir à tirer des leçons.
- Dans le même temps, de grandes opportunités se présentent pour mobiliser des ressources nationales, en renforçant les systèmes de recettes fiscales et publiques, en inversant les flux financiers illicites, les investissements des réserves étrangères sur le continent ou à des meilleurs taux de profit ailleurs, la capitalisation des envois d'argent de la diaspora, etc.

**10. Industrialisation et diversification économique dans le contexte des ressources naturelles africaines. Les problèmes qui se posent sont les suivants:**

- Les abondantes ressources dont regorge l'Afrique ne sont pas une malédiction, si elles peuvent servir à stimuler l'industrialisation, la diversification économique, la prospérité partagée et le développement social.
- En raison de notre dépendance constante des exportations des matières premières et de produits peu transformés, les cycles de prospérité et de récession ont un impact néfaste sur le développement de l'Afrique.
- Au cours de la dernière décennie, des initiatives innovatrices sont prises aux niveaux national et régional pour renforcer à nouveau les capacités en vue de la mise en œuvre des politiques industrielles bafouées lors des programmes d'ajustement structurel, à un rythme lent mais avec d'importantes leçons tirées.
- L'intérêt suscité actuellement par l'industrialisation trouve son expression dans le contexte de la transformation des chaînes de valeur aux niveaux mondial et régional; en tant que retardataire, elle nous fournit des défis uniques ainsi que des opportunités.
- La vision minière de l'Afrique et la création du Centre africain de développement minier en Afrique fournissent un cadre pour que les pays négocient de meilleurs contrats et conditions pour leurs ressources naturelles; mais le continent manque toujours de capacités et de compétences adéquates pour contrôler et gérer ces secteurs. Le constat est que moins de 20 universités octroient des diplômes d'ingénieur des mines et c'est l'une des capacités importantes requises pour que l'Agenda 2063 cible l'industrialisation.

---

<sup>1</sup> Tunisie, Rwanda, Afrique du Sud, Cameroun et Côte d'Ivoire

- De même, l'Afrique dispose actuellement de capacité limitée pour cartographier ses ressources minières, tout en notant les initiatives d'autres institutions comme la Banque mondiale pour le faire et les dangers qu'entraîne un tel processus sans l'appropriation de l'Afrique.
- En moyenne l'Afrique n'ajoute que 15% de la valeur à ses ressources naturelles. Il convient donc de conjuguer les efforts sur le continent pour porter ce pourcentage à 30%, ce qui peut créer jusqu'à 7 millions d'emplois.

**11.** La retraite a également examiné le rôle que les Africains et leurs dirigeants peuvent jouer dans la perpétuation et la reproduction du paradoxe et ont noté les facteurs contributeurs suivants:

- Des institutions faibles, une gouvernance et une gestion mauvaises qui fragilisent la stratégie, la cohésion politique et la mise en œuvre au niveau national, et par implication aux niveaux régional et continental.
- La corruption et le comportement mû par la cupidité, qui se caractérisent par des négociations de contrat à huis clos, ce qui n'est pas dans l'intérêt du pays ; des recettes non utilisées à des fins de développement de nos pays.
- La lenteur de l'intégration, en particulier sur des questions de développement des infrastructures, les politiques et les règles en matière d'investissement, la création d'institutions financières continentales, ce qui entraîne la compétition malsaine et une course de fond dans les négociations et qui entrave le commerce intra-africain et la production.
- Une faible culture d'apprentissage découlant de nos propres expériences sur le continent et les meilleures pratiques dans le monde, et le savoir-faire stratégique et la détermination de les adapter pour se conformer à nos conditions nationales et régionales.

**12.** *La retraite conséquent*

- a) Préconiser que les présentations sur le paradoxe africain se fassent à différents publics, afin de faire participer nos dirigeants, les différents secteurs et les citoyens dans le règlement du paradoxe au moment où nous mettons en œuvre l'Agenda 2063.
- b) Nous devons assumer les conséquences de nos actes et nous purifier de l'intérieur par nécessité: la volonté politique et la détermination, le changement de mentalité, la lutte contre la corruption et l'impunité; et traduire nos paroles en action.
- c) La focalisation sur la mobilisation des ressources nationales, y compris la possibilité de dégager une augmentation de 1% de recettes fiscales pour les infrastructures, l'éducation, et le développement des compétences et

d'autres priorités nationales et régionales sur l'Agenda 2063 et d'autres initiatives précitées.

- d) La promotion du programme d'industrialisation ; porter la valeur ajoutée à 30%, achever la stratégie des denrées continentales, développer nos industries à l'aide du 'protectionnisme intelligent' et tirer leçon des expériences d'autres pays.

### **Indice de l'intégration africaine**

**13.** L'intégration a été au centre du projet panafricain, tout au long des différentes phases du développement de l'Afrique. Dans le cadre de la mission de l'Union africaine et de l'Agenda 2063, faire le suivi des progrès accomplis et promouvoir les interventions stratégiques sont donc d'une importance cruciale. L'engagement à l'intégration, dans le contexte du panafricanisme, doit se traduire par des indicateurs tangibles qui permettront de faire le suivi de l'état d'avancement et de s'en servir comme guide pour l'action. Par conséquent, le développement des indices vise à établir un tableau de bord sur les piliers essentiels du projet d'intégration de l'Afrique.

**14.** La retraite de Nairobi a noté que l'indice de l'intégration africaine est un projet conjoint entre les trois institutions continentales, la Commission de l'UA, la Commission économique pour l'Afrique et la Banque africaine de développement dans le but d'avoir un instrument fiable, structuré et systématique pour l'évaluation de l'intégration sur le continent.

**15.** L'indice se sert des huit communautés économiques régionales (CER) comme des unités d'analyse, en comparant et en classant les pays au sein de chaque CER sur la base des cinq dimensions, avec 16 indicateurs à travers ce qui suit:

- Intégration commerciale
- Intégration des infrastructures régionales
- Intégration de la production
- Libre circulation des personnes
- Intégration financière et macroéconomique

**16.** Comme base, le premier indice révèle que les scores moyens des CER sur l'intégration régionale se situent à moins de 50%. La Communauté de l'Afrique de l'Est est la CER la plus performante à travers chaque dimension de l'intégration régionale, à l'exception de l'intégration financière et macroéconomique. L'EAC est talonnée par la SADC et la CEDEAO, avec la SADC ayant des scores au-dessus de la moyenne sur les infrastructures régionales, la libre circulation des personnes et l'intégration financière et macroéconomique; et la CEDEAO avec des scores supérieurs à la moyenne sur la libre circulation des personnes et l'intégration financière et macroéconomique.

**17.** Sur les cinq dimensions, nous nous comportons mieux en intégration régionale qui a été une priorité permanente dans toutes les CER, et pire en intégration financière et macroéconomique. Les scores moyens se rejoignent en infrastructure régionale et en intégration de la production, et les CER se distancent en libre circulation des

personnes, avec les protocoles signés, mais avec une mise en œuvre variée sur le terrain.

**18.** L'indice énumère les cinq pelotons de tête sur l'intégration régionale, avec des scores d'intégration 'profonds et larges': Côte d'Ivoire, Kenya, Afrique du Sud, Togo, Ouganda, Botswana, Zambie, Ouganda, Namibie, Djibouti, Sénégal et Egypte.

**19.** La retraite a discuté de l'indice et du progrès avec l'intégration, en soulignant les questions suivantes:

- le rôle des CER dans l'intégration régionale, pour renforcer leur rôle en tant que piliers de l'unité continentale et veiller à des mécanismes efficaces pour faciliter leurs apports à l'agenda continental ;
- examiner les raisons de la lenteur de l'intégration régionale;
- l'importance de l'intégration dans les plans nationaux de développement;
- le suivi ne devrait pas simplement porter sur la hiérarchisation, mais également sur les efforts et le progrès accompli;
- l'éducation, l'information et veiller à la participation populaire des citoyens au processus d'intégration et la liaison avec le développement national et l'éradication de la pauvreté ;
- en procédant à l'intégration, nous devrions rationaliser les structures actuelles et les consolider et les renforcer ;
- examiner d'autres indicateurs ou dimensions comme le financement innovateur et les investissements ;
- l'indice devrait être annuel ou biennal, permettre d'apprendre par l'expérience des meilleures pratiques y compris des pays qui seraient à la traîne sur certaines dimensions ;
- saisir les données de la République arabe sahraouie démocratique ;
- les Etats membres devraient devenir les promoteurs de différentes dimensions de l'intégration, avec différents moteurs aux niveaux régionaux.

**20.** La retraite a convenu qu'il y a lieu d'organiser un atelier de validation des trois institutions, avec les CER et l'Agence du NEPAD, en vue de la présentation de l'indice au Sommet.

### **Stratégies innovatrices pour la mise en œuvre de l'Agenda 2063 et les projets phares**

**21.** La retraite a reçu les présentations en se focalisant sur les différents aspects des innovations pour assurer la mise en œuvre de l'Agenda 2063.



**22. Professeur Calestous Juma** a noté que la vision de 50 ans de l'Afrique, l'Agenda 2063, donnent l'occasion de planifier à long terme, en commençant par les projets à long terme aujourd'hui, ainsi que l'opportunité de décider de la couche démographique à privilégier.

La planification à court terme dans un premier temps signifie que nous nous sommes éternisés sur le secteur extractif et l'approche extractive à la planification mais que nous devons passer au renforcement de l'apprentissage économique, nous ouvrir aux idées nouvelles, aux nouvelles approches, l'apprentissage par la pratique et apprendre des autres.

La richesse émane des investissements dans les populations, et avec 75% des jeunes populations africaines et dans les institutions d'éducation, c'est la couche démographique que nous devons influencer, comme point d'ancrage crucial pour consolider notre Agenda 2063, qui peut servir de levier à de nouveaux modes de pensées et comme propriétaires de l'avenir.

Le continent doit également faire le nécessaire pour consolider sa science, ses recherches, sa technologie et ses capacités d'innovation, en utilisant et en élargissant les capacités actuelles des instituts de recherche et des universités.

L'éducation est cruciale à la transformation. Les pays qui éduquent et inculquent des connaissances à leur population commencent par voir l'impact au bout d'une génération.

La participation de la diaspora requiert également des approches innovatrices, comme l'encouragement des groupes d'universités à ouvrir des bureaux internationaux et les faire participer à la transformation des structures de l'éducation continentale et d'autres projets nationaux.

Professeur Juma a annoncé qu'il gèrera un programme exécutif pour les ministres en charge de la Science, de la Technologie et de l'Innovation.

**23. Professeur Mabel Imbuga** a émis des idées, en se servant des sept aspirations de l'Agenda 2063, sur ce qui est possible dans l'économie bleue, la gestion des ressources en eau et l'agriculture et l'agro-industrie.

Pour ce qui est de l'économie bleue, il s'agit d'une ressource renouvelable majeure et nous devons par conséquent investir davantage dans la marine et la biotechnologie aquatique ; la croissance d'une industrie navale à l'instar du modèle de la production d'Airbus; promouvoir le transport maritime, fluvial et terrestre et la pêche; faire des explorations des mines et d'autres ressources sous-marines et voir comment nos océans et mers peuvent servir à résoudre les problèmes de la rareté de l'eau.

Des exemples innovateurs de la gestion de l'eau y compris les barrages, les plats d'eau, le recyclage des eaux de la municipalité, l'irrigation agricole, y compris l'irrigation au goutte à goutte et les serres.

Une gamme d'innovations en productivité agricole, en science et en technologie, traitant des pertes post-récoltes, l'ajout de la valeur et le développement des produits, d'autres produits alimentaires (comme les crevettes Mopani), l'énergie propre et renouvelable et sensible à la dimension genre, le faible coût de mécanisation.

Pour tout ce qui précède, il nous faut une masse critique de compétences, telle que l'Université panafricaine de l'UA comme projet phare ainsi que des institutions comme RUFORUM (Forum des universités régionales pour le renforcement des capacités en agriculture).

**24. M. Sindiso Ngwenya** a insisté sur les questions institutionnelles et de gouvernance qui entravent la mise en œuvre et l'appropriation, notamment les comportements des fonctionnaires de l'Etat, la duplication des structures, les pays qui ne vulgarisent pas les décisions qu'ils prennent dans les CER et à l'UA, les systèmes juridiques qui continuent de rendre difficile la ratification, et la nécessité de rationaliser les structures et les rapports dans les Etats membres, les CER et l'UA autour des indicateurs communs et des conclusions. Veiller au principe de subsidiarité dans la mise en œuvre de l'Agenda 2063 de l'UA et le programme prioritaire décennal.

**25.** L'appropriation, la responsabilité et la reddition des comptes sont cruciales, ainsi que la transparence et l'inclusion dans la formulation de politique régionale et continentale afin de (présenter) prévenir l'intégration élitiste.

**26. Au cours des discussions de la retraite, les questions cruciales suivantes ont été abordées:**

- les avis de longue portée donnent une occasion de prendre des risques et d'apprendre de l'expérience pour atténuer les risques;
- outre les compétences d'ingénierie, nous devons également accorder une attention concertée sur l'enseignement et la formation techniques et professionnelles (EFTP); afin de consolider les compétences artisanales et techniques cruciales à l'industrialisation ;
- établissement de lien entre les universités, les institutions de recherche et l'industrie, afin de veiller à la pertinence des compétences, la commercialisation de la recherche et d'autres innovations universitaires ;
- l'impérieuse nécessité des réformes de l'enseignement pour se pencher sur les 75% des institutions d'éducation et la nécessité d'organiser une réunion des recteurs d'université pour examiner la question.

### **Recommandations de la Réunion du deuxième Comité de suivi ministériel de Bahir Dar tenue le 6 mai 2016**

**27.** Le deuxième Comité de suivi ministériel de Bahir Dar a été reconstitué à la Retraite de Mek'elle<sup>2</sup>, et a été approuvé par la vingt-huitième session ordinaire du

---

<sup>2</sup> Les membres du deuxième Comité de suivi ministériel de Bahir Dar sont les cinq ministres rotatifs des Etats membres représentant les régions (pendant la période de janvier 2016 à janvier 2017: Algérie,

Conseil exécutif en janvier 2016. Il a organisé sa première réunion dans la foulée de la retraite de Nairobi le 6 mai 2016. La session a été présidée par le Vice-Premier Ministre et ministre des Affaires étrangères de la Namibie.

**28.** Le Comité a reçu un rapport de la Commission de l'UA sur la mise en œuvre des recommandations de la retraite, depuis la première retraite de Bahir Dar et sur les projets phares de l'Agenda 2063. Les participants ont noté les rapports de la Commission, ont apprécié les progrès modestes accomplis dans la mise en œuvre des recommandations de la retraite et émis des préoccupations sur le fait que les rapports sont axés plus sur les processus que sur l'impact et par conséquent ne se fonde pas assez sur l'analyse du progrès, d'où la nécessité d'interventions.

### Recommandations

- a) **A propos du mandat et des termes de référence du Comité ministériel de suivi sur l'Agenda 2063 du Conseil exécutif:** le Comité doit faire le suivi de la mise en œuvre du premier Plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063 et des programmes phares par les Etats membres et les CER tout en maintenant sa nature informelle pour faciliter de franches discussions.

Un sous-comité des ministres a été institué pour élaborer les termes de référence du Comité ministériel conformément à son mandat, en vue de la présentation au Conseil exécutif au Sommet de juillet 2016 à Kigali. Il a été constaté une faible participation des ministres à la retraite de Nairobi et des recommandations sont faites pour que la question soit examinée à la prochaine réunion du Conseil exécutif.

- b) **S'agissant de l'autonomie financière et de la durabilité:** il a été noté que la Retraite de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement, des ministres des Finances et des Affaires étrangères sur le financement pourrait ne pas se tenir avant le prochain Sommet et il est demandé à la Présidente de la Commission d'inviter les Etats membres à accroître volontairement leurs contributions statutaires dans les délais impartis.

- c) **En ce qui concerne l'appropriation et la vulgarisation de l'Agenda 2063, des projets phares:** renforcer et accélérer ce processus et encourager les rapports nationaux sur l'adaptation nationale. Tous les Etats membres, les organes et les CER doivent veiller à la popularisation de l'Agenda 2063 parmi les citoyens et tous les secteurs. Ces organes doivent échanger les stratégies sur la popularisation de l'Agenda 2063 au comité de suivi par des rapports réguliers à la Commission.

Il a été demandé à la Commission de renforcer les rapports présentés et de les distribuer comme annexe au rapport de la retraite en vue des informations à tous les Etats membres.

- d) **Pour ce qui est de la rationalisation des sommets et des activités de l'UA:** il est noté des améliorations suite à la résolution, quand bien même il faudrait les renforcer, tandis que d'autres éléments mentionnés sont toujours considérés comme étant des travaux en cours.
- e) **Renforcement des positions communes africaines:** la nécessité pour la Commission, les organes de l'UA, les Etats membres et les bureaux de représentants de l'UA dans diverses capitales de respecter les décisions de l'UA et de jouer un rôle plus actif pour encourager les objectifs communs sur les positions communes africaines. Il est recommandé que la Commission donne le feedback à la prochaine réunion du Conseil exécutif sur les décisions prises au Sommet de Sandton sur le statut de l'UA aux Nations unies.

2016

# Outcome of the retreat of the executive council held in Nairobi, Kenya on 6 and 7 2016

African Union

African Union

---

<http://archives.au.int/handle/123456789/4969>

*Downloaded from African Union Common Repository*